

Le lundi, 18 avril 2011

Premier ministre Stephen Harper
Chef du Parti conservateur

Michael Ignatieff
Chef du Parti libéral

Gilles Duceppe
Chef du Bloc québécois

Jack Layton
Chef du NPD

Elizabeth May
Chef du Parti Vert du Canada

Objet : Questionnaire pour les partis fédéraux sur la technologie sans fil dans les écoles et autres sujets connexes

Monsieur le Premier ministre, Mme May, Messieurs Ignatieff, Duceppe et Layton,

Le Conseil pour des Radiations Sans fil Sécuritaires (CRSS) constitue un centre qui permet de représenter les préoccupations de groupes affiliés et d'organisations membres au niveau national. Nous sommes constitués de plus de 25 groupes de diverses régions canadiennes. (Une liste complète des groupes membres est jointe à cette lettre.)

Nous vous écrivons afin de connaître la position de vos partis concernant la technologie sans fil dans les écoles et sur d'autres questions clés comme le Wi Fi, par exemple. Nous sommes préoccupés par l'expansion incroyable des technologies Wi Fi dans les écoles qui explosent partout au Canada atteignant son paroxysme dans des dizaines de communautés.

Par exemple, au cours des dernières semaines

- De nouvelles preuves sont maintenant disponibles sur les corrélations entre les technologies Wi Fi telles que les équipements Wi Fi, les téléphones sans fil et les téléphones cellulaires et les risques accrus pour la santé, incluant les problèmes cardiaques et l'apparition de cancers. Plusieurs médecins et experts de la santé réputés préconisent qu'une approche de précaution soit adoptée le plus rapidement possible. Pour plus d'informations, consultez les sites Web indiqués ci-dessous;
- Bill Fraser, un père d'Edmonton, Alberta, a été contraint de demander une injonction à la Cour supérieure afin d'empêcher l'installation d'équipements Wi Fi dans l'école fréquentée par ses enfants. Des douzaines de groupes étudient des recours en justice ce qui promet d'être une aubaine pour les avocats et les experts, mais ne fera pas nécessairement avancer les intérêts des Canadiens, l'industrie des technologies sans fil ou ne protégera pas la santé et la sécurité des gens;
- Les enseignants, les travailleurs de jour, les administrateurs et les surveillants dans les écoles publiques et privées au Canada sont extrêmement préoccupés par les installations Wi Fi, en particulier les hommes et femmes qui espèrent avoir des enfants, et sont inquiets de leur fertilité qui pourrait être affectée. Toutefois, ils ont peur de s'exprimer et de participer à nos groupes locaux parce qu'ils sont menacés par la direction des conseils scolaires et les cadres supérieurs s'ils font part de leurs préoccupations.
- Le Conseil municipal de Peterborough a décidé de refuser d'approuver un projet de tour de téléphonie cellulaire sur le chemin Parkhill. Suite à cette décision, le Conseil de Peterborough a reçu des éloges pour sa représentation responsable des résidents dans ce dossier.
- Les compteurs intelligents sont installés dans des communautés partout au Canada sans études d'impact environnemental ou de santé. En effet, ces processus d'installation ont été approuvés sans réserve et soutenus par d'importants organismes de réglementation tels que le ministère ontarien de l'Environnement et des vérificateurs environnementaux tels que le Commissaire à l'environnement de l'Ontario.
- Les conseils scolaires partout au Canada disent s'en remettre aux lignes directrices de Santé Canada et aux normes des unités locales de santé. Toutefois, comme la lettre du Dr Magda Havas ci-jointe le démontre, ces lignes directrices ne protègent pas la santé et la sécurité humaines et encore moins la santé des enfants (qui sont extrêmement vulnérables à la Wi Fi), les personnes électro-sensibles, les personnes âgées et des personnes avec des problèmes immunitaires.
- La ville de Saanich, en Colombie-Britannique a approuvé un plan de déploiement des technologies de l'information qui statue qu'il n'y aura pas 1) d'installations Wi Fi dans les écoles élémentaires (p. 10) et 2) d'environnements Wi Fi dans les lieux de travail des adultes, y compris les salles du personnel et des bureaux, dans les écoles secondaires et les collèges.
- Le mardi, 12 avril, les parents et grands-parents d'élèves ont été menacés par le directeur d'une école de Peterborough pour la diffusion devant celle-ci d'informations sur les risques de la technologie Wi Fi en milieu scolaire. Le conseil scolaire local a également informé l'un de nos groupes membres qu'ils ne seront pas autorisés à se présenter à la prochaine réunion du conseil le 28 avril 2011.

En cette période de rareté des ressources publiques, nous sommes choqués et consternés de voir que les deux paliers gouvernementaux supérieurs approuvent, ou peut-être même encouragent, les conseils scolaires et les municipalités à lutter contre les parents et les résidents qui souhaitent protéger la santé et la sécurité de leur famille. Nous sommes également surpris que les établissements financés par les contribuables, comme, les commissions scolaires, attaquent publiquement les citoyens canadiens, les menaçant d'appeler la police pour de prétendues intrusions et tentent d'étouffer le débat démocratique sur le point de vue légitime et sincère des parents et grands-parents. Cela ne peut pas être bon pour la démocratie au Canada.

La frustration des parents et des citoyens intéressés a atteint son paroxysme et n'est pas une utilisation productive de temps ou de ressources. Nous devons consacrer nos ressources limitées à l'amélioration de notre système d'éducation tout en travaillant, en collaboration avec les responsables des écoles publiques et privées, à fournir un environnement sûr et de santé pour l'éducation de nos enfants.

Le leadership des partis fédéraux est nécessaire pour atteindre cet objectif. Il en est de même de Santé Canada, d'Industrie Canada, de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, d'Environnement Canada, du commissaire fédéral à l'environnement et du développement durable et d'autres organismes fédéraux de réglementation. Au lieu de cela, nous assistons à l'élaboration de politiques d'Industrie Canada qui semblent destinées à promouvoir l'idée que chaque enfant au Canada âgé de 3 à 18 ans est destiné à grandir et à utiliser en tout temps un ordinateur portable et un téléphone portable, voire même dormir avec leurs «nouveaux jouets sans fil.»

Les électeurs sont en quête de leaders politiques en qui ils peuvent placer leur confiance. La réglementation actuelle touchant la technologie Wi Fi est un gâchis inconsistant tel que mentionné dans le Rapport ci-joint établi par le Comité permanent sur la santé publié en décembre 2010.

Suite à ce Rapport, voici ce que nous vous demandons:

1. Quelle est votre position sur le Rapport du Comité permanent sur la santé de décembre 2010? Vous et votre parti appuyez-vous l'application du principe de précaution pour les décisions à prendre sur les technologies sans fil?
2. Si vous êtes élu, appuieriez-vous de plus strictes normes fédérales et provinciales pour toutes les technologies sans fil? Quelles mesures concrètes appuieriez-vous et à quel horizon de temps?
3. Allez-vous soutenir le travail avec les provinces pour adopter une «législation miroir», telles que le Règlement sur le transport des matières dangereuses (TMD) et le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), afin de combler les lacunes actuelles et les chevauchements dans le régime actuel de réglementation Wi Fi? Si oui, combien de temps allez vous allouer pour que le régime législatif soit mis en place, en gardant à l'esprit que le Canada a signé le Traité international sur le transport des matières dangereuses en 1974, mais que les provinces et le gouvernement fédéral n'ont pas adopté la législation miroir fédérale-provinciale avant 1984, soit après la catastrophe du déraillement d'un train à Mississauga en 1979?
4. Quelles sont les actions spécifiques que vous préconisez pour vous assurer que les conseils scolaires locaux et régionaux prendront en considération les préoccupations des parents, grands-parents, des citoyens et résidents concernés et des immigrants reçus et qu'ils soient autorisés à présenter leurs points de vue critiques sur le Wi Fi à ces organismes?
5. Pensez-vous qu'Industrie Canada et Santé Canada exercent l'exercice de leurs pouvoirs d'approbation pour les tours de téléphonie cellulaire et de nouvelles technologies sans fil de façon appropriée? Apportez-vous votre soutien à une participation accrue du public et à des mécanismes de recours pour de telles approbations semblables à ceux offerts en vertu projet de loi sur l'Environnement en Ontario en 1993?
6. Êtes-vous favorable à la protection des enseignants et autres membres du personnel qui dénoncent de telles situations dans les écoles (implantation WI-Fi en catimini, etc.)?
7. Allez-vous soutenir une enquête correctement financée par des fonds publics pour examiner tous les problèmes importants liés à des technologies Wi Fi au Canada?

Nous aimerions être en mesure de partager vos réponses avec les médias canadiens sur le sujet, le lundi 25 avril. Ainsi, nous apprécierions une réponse rapide à cette lettre. Si votre parti ne répond pas, nous le signalerons.

Prenez note qu'une enquête similaire sera également envoyée aux candidats dans la plupart des circonscriptions à travers le Canada.

Si vous avez des questions, s'il vous plaît communiquez avec les représentants suivants du CRSS:

Una St. Clair, Vancouver, una@citizensforsafetechnology.org (604) 532-1863

Sharon Noble, Victoria, dsnoble@shaw.ca (250) 478-7892

François Therrien, Montréal, ftherrien@aei.ca, (450) 471-8371

David McRobert, le Conseiller juridique du CRSS, aux numéros suivants: 416 487 4677 W.; C. 647 234 4677; mcrobert@sympatico.ca

Tous ces représentants se rendent disponibles pour votre personnel par vidéoconférence sur Skype sur demande.

Merci pour votre considération.

Sincèrement

Les groupes membres du Conseil pour des Radiations Sans fil Sécuritaires

Pièces jointes:

RADIOFREQUENCY ELECTROMAGNETIC RADIATION:
Une revue des impacts potentiels sur la santé

Rapport du Comité permanent de la santé, décembre 2010 - 40e législature, 3e SESSION

Le Conseil pour des Radiations Sans fil Sécuritaires (CRSS)

Le Conseil pour des Radiations Sans fil Sécuritaires (CRSS) constitue un centre qui permet de représenter les préoccupations de groupes affiliés et d'organisations membres au niveau national en:

- *supportant l'élaboration et le suivi des moyens juridiques et procédurales pour aider les Canadiens à se protéger contre l'exposition électromagnétique involontaire provenant de sources telles que les compteurs intelligents, le sans fil dans les lieux publics, les antennes cellulaires et de télécommunications.*
- *suivant et encourageant la recherche scientifique, et la mise à disposition des nombreuses recherches existantes qui démontrent les méfaits de l'exposition passive au rayonnement des réseaux sans fil et d'autres sources semblables.*
- *attirant l'attention des Canadiens sur les sources d'exposition volontaire à des rayonnements électromagnétiques de telle sorte qu'ils puissent être libres de choisir d'autres alternatives et se protéger en conséquence.*
- *travailler avec les gouvernements fédéral, provinciaux, régionaux et les élus municipaux pour leur fournir les outils nécessaires pour défendre efficacement les demandes faites et protéger la santé des Canadiens qu'ils représentent.*
- *soutenir des développements technologiques, tels que la fibre optique et les télécommunications au laser qui présentent moins de risque pour les Canadiens que les actuels réseaux dépendant des radiations.*

www.wirelessradiationsafety.com